

CADIER
B

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Dimanche-Matin

LIVRAISON A DOMICILE

839-5493

William Davis a décidé d'abandonner la politique

◆ TORONTO (PC) — Le premier ministre ontarien, M. William Davis, a annoncé hier, qu'il abandonnait la politique.

Premier ministre de la province depuis 1971, M. Davis a fait connaître sa décision, en fin d'après-midi, au cours d'une conférence de presse, à l'issue d'une réunion extraordinaire de son cabinet.

Revenant d'un week-end à son chalet de la baie Georgienne, il était arrivé à Queen's Park en compagnie de son épouse, Kathleen, et de son fils aîné, Neil.

Depuis plusieurs semaines déjà, la rumeur voulait que M. Davis s'interrogeait sur son avenir et qu'il

ferait connaître sa décision hier, ou il se retirait de la politique, ou il demeurerait à la tête des conservateurs pour une élection cet automne. L'homme politique de 55 ans a fait patienter les journalistes jusqu'à la dernière minute.

Au cours de sa conférence de presse, M. Davis a indiqué qu'il demeurerait à son poste jusqu'à ce que les conservateurs tiennent un congrès à la direction, congrès qui devrait avoir lieu dès janvier 1985, a-t-il souhaité.

Autres informations, page B-2

"Il n'y a pas de façon plus digne ou plus efficace pour un homme de tirer profit de la portion la plus productive de son existence qu'en étant au service de ses concitoyens, a déclaré M. Davis, la voix chargée d'émotion. Sincèrement, je me sens honoré d'avoir eu le bonheur de travailler pour la province et ses habitants".

Un parti fort

M. Davis a été élu pour la première fois à la législature en 1959. Après le départ de M. John Roberts, à la fin des années 1970, il est devenu le 18e premier ministre de l'Ontario. Il a remporté sa première élection en 1971, et, à deux reprises par la suite, soit en 1975 et 1977, il a mené les conservateurs à la victoire et à la formation d'un gouvernement minoritaire. Mais, à l'élection de mars 1981, les toriens prenaient la majorité des sièges et les dirigeants et stratèges du parti étaient convaincus qu'une autre victoire était chose faite, si M. Davis demeurerait à son poste pour une autre campagne.

Le premier ministre a noté que, vu la position d'après lui extrêmement solide des conservateurs, il lui aurait été facile de tout simplement demeurer à son poste de leader des toriens.

"Mais je crois qu'à long terme, c'est mieux manifester le sens des responsabilités que de céder ma place à la tête d'un parti dynamique et populaire à mon successeur qui aura alors amplement le temps de se faire apprécier comme nouveau leader et, éventuellement, de fixer une date pour la prochaine élection, au moment de son choix avant le printemps de 1986."

M. Davis n'a pas indiqué ce qu'il fera après avoir délaissé la politique. Il a simplement noté qu'après "une certaine période de réflexion", il s'impliquerait avec ardeur dans la poursuite d'un but qui serait à la fois un défi et le préoccuperait tout entier.

De tous les premiers ministres provinciaux actuels, seul M. Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, occupe son poste depuis plus longtemps. M. Davis devient par ailleurs celui qui a dirigé l'Ontario le plus longtemps, après le premier ministre libéral Oliver Mowat, qui a gouverné de 1872 à 1896.

"C'est avec regret que je vais quitter la politique", a déclaré M. Davis.

MM. Davis et Hatfield ont été les seuls premiers ministres provinciaux à prendre parti pour le gouvernement libéral de M. Pierre Trudeau durant les rencontres qui ont conduit à la signature de l'entente constitutionnelle, en 1981.



Etreint par l'émotion, M. Davis essuie une larme, lors de la conférence de presse.

Le moment est propice pour une aile du PC au Québec

◆ Il y a place au Québec actuellement pour que Brian Mulroney y plante un parti provincial, entre le Parti libéral du Québec et le Parti québécois.



J-Jacques SAMSON A QUÉBEC

C'est ce que lit dans le dernier sondage SORECOM-LE SOLEIL, publié samedi, le professeur Vincent Lemieux de l'université Laval. Le sondage donnait 18 pour 100 des intentions de vote des Québécois à l'Union nationale, une remontée de 11 points par rapport à juin, après répartition de 23 pour 100 d'indécis, comparativement à 14 pour 100 en juin.

Il s'agissait du premier sondage qui permettait d'évaluer l'impact au niveau provincial du balayage conservateur à Ottawa, le 4 septembre.

M. Lemieux constate d'abord que les électeurs qui donneraient leur vote à l'Union nationale ont voté très massivement pour les conservateurs à Ottawa et que ces mêmes personnes sont aussi favorables à un changement de gouvernement au Québec. La victoire de Brian Mulroney avec plus de 50 pour 100 des votes va changer fondamentalement la conjoncture politique au Québec et provoquer un réalignement partisan. Une partie de la population cherche autre chose que le Parti libéral et le Parti québécois et il y a une attente, sur la scène provinciale, d'un nouveau leadership politique.

une autre figure que les Lévesque et Bourassa qui s'affrontent à nouveau. Ce phénomène d'homme neuf a joué pour Mulroney, souligne-t-il. Il y a place pour un nouveau parti et il y a place pour un nouveau leader.

Le PQ irait à l'éclatement

M. Lemieux ne croit pas que les conservateurs pourraient se donner une aile québécoise à très court terme — avant les élections, dans 12 ou 18 mois au plus — mais estime par ailleurs que le PQ peut très difficilement combler le vacuum révélé par le sondage sans courir à l'éclatement. "Le PQ peut faire une alliance stratégique (avec les conservateurs) qui peut durer un certain temps, dit-il, mais je ne pense pas que le Parti québécois, à moins de changer complètement, ce qui entraînerait un éclatement chez lui, puisse devenir une espèce de PC québécois. Il est quand même un parti dont l'article un est l'indépendance du Québec. Je ne vois pas comment il peut se retourner sans éclater..."

Le professeur Lemieux convient que le premier ministre Lévesque jouit d'une forte emprise sur son parti, mais les Louise Harel, Bernard Landry, Gilbert Paquette et autres, même en ayant pris le goût du pouvoir, ne le suivraient pas sur cette voie, croit-il. "Parizeau vait-il embarquer là-dedans?" réchérirait-il.

Les troupes péquistes resteront sans doute unies jusqu'aux prochaines élections, sous le parapluie de M. Lévesque, mais le schisme risquera alors de survenir au lendemain de la défaite électorale. "C'est ce qui est arrivé au Parti libéral après la défaite de 1966,

rappelle-t-il. M. Lévesque est parti avec les éléments les plus nationalistes."

Le ministre Pierre-Marc Johnson — un modéré au thermomètre de l'indépendantisme — est perçu comme le successeur le plus apte à remplacer M. Lévesque. Le sondage indique aussi que M. Johnson s'attire le support d'un fort pourcentage de ceux qui disent actuellement opter pour l'Union nationale. M. Johnson pourrait peut-être empêcher la création d'un Parti conservateur au Québec, mais cela ne se ferait pas non plus sans heurts majeurs à l'intérieur du Parti québécois. "Il passerait pour un traître, venu de l'Union nationale", commente M. Lemieux.

Gruger le vote libéral

La création d'un PC-Québec en plus d'asseoir la base militante des conservateurs fédéraux au Québec, ce que les stratèges qui entourent Mulroney recherchent, grugerait la clientèle libérale de Robert Bourassa, peut-on comprendre du sondage Sorecom. M. Lemieux souligne que l'UN est passée de 7 pour 100 à 18 pour 100 au détriment du Parti libéral, alors que le Parti québécois ne bougeait pas (à 23 pour 100) pendant la même période.

Le professeur Lemieux croit que les conservateurs n'auront pas le temps de concrétiser ce plan que Mulroney a mis en veilleuse après l'avoir mijoté pendant plusieurs années avant les élections provinciales mais qu'ils passeront à l'action avant les prochaines élections fédérales.



M. Vincent Lemieux: "Le PQ peut faire une alliance stratégique qui peut durer un certain temps."

Bourassa ne peut plus se terrorer

M. Lemieux attribue en bonne partie la baisse de popularité des libéraux au travail dans l'ombre du chef Robert Bourassa et à son absence de l'Assemblée nationale. Il est moins visible, dit-il, et les gens pensent moins à lui lorsque des sondeurs leur demandent pour qui ils ont l'intention de voter. Le politologue doute personnellement de la force du chef libéral: "Je ne sais pas s'il sera un succès", s'interroge-t-il tout haut.

Béliveau enchanté par les résultats

◆ (D'après PC) — Le chef de l'Union nationale, M. Jean-Marc Béliveau, s'est dit enchanté par les résultats du sondage Sorecom-LE SOLEIL publiés samedi.

Selon lui, ceux-ci prouvent que les Québécois sont à la recherche d'une troisième voie.

"C'est notre travail à la base, mené dans l'ombre mais avec efficacité, qui produit des résultats", a affirmé le chef qui lutte depuis quelques années pour maintenir le parti en vie.

Le sondage Sorecom-LE SOLEIL laisse apparaître un rebondissement imprévu de l'Union nationale qui reçoit l'appui de 18 pour 100 de la population comparativement à 7

pour 100 en mai. Il ne se retrouve ainsi qu'à cinq points du Parti québécois tandis que le Parti libéral, même s'il a glissé, mène toujours avec 58 pour 100 des intentions de vote.

De son côté, le ministre fédéral des Travaux publics, M. Roch LaSalle, qui dirigeait l'Union nationale lors des dernières élections, a déclaré que la récente victoire des conservateurs a démontré l'insatisfaction des Québécois à l'endroit du PQ et du Parti libéral.

"C'est pourquoi il y a plus d'indécis et plus de gens disent appuyer l'Union nationale probablement parce que dans leur esprit, l'UN est le parti le plus près des conservateurs", de dire M. LaSalle.

Rénovation économique d'énergie subvention. Les pages "HABITAT" me renseignent. **MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!**

Voici d'importantes nouvelles pour ceux qui souffrent d'hémorroïdes.

Des tests cliniques effectués récemment et avec la plus grande rigueur, ont démontré que Preparation H procure un soulagement complet en quelques minutes seulement. Un soulagement rapide, n'est-ce pas ce que vous voulez lorsque vous souffrez?

Mais le soulagement rapide de la douleur n'est pas l'unique raison qui fait de Preparation H le médicament pour les hémorroïdes le plus vendu au Canada. Preparation H est le seul médicament pour les hémorroïdes contenant une substance médicamenteuse active: Bio-Dyne.

Preparation H agit: Bio-Dyne fait quelque chose de plus. Il réduit et aide à cicatriser les varicosités hémorroïdales, donc l'irritation causée par la douleur.

Preparation H, un traitement complet des hémorroïdes.

PREPARATION H AGIT DE DEUX FAÇONS SOULAGEMENT RAPIDE. POUVOIR CICATRISANT.

RÉVOLUTIONNAIRE COMMANDEZ MAINTENANT et EPARGNEZ

UNE NOUVELLE FENÊTRE MAGNÉTIQUE INTERIEURE POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Faite sur mesure à notre atelier

Évitez la perte de chaleur **PAR LES FENÊTRES**

- empêche l'air froid d'entrer
- deux fois plus efficace que la contre-fenêtre traditionnelle
- installation facile
- réduit les coûts de chauffage

GARANTIE FEN-POR-A
Expérience et savoir-faire depuis 1950. 4442 contre-matériau défectueux.

La chaleur est réfléchie dans la pièce grâce à la fenêtre ISO-MAG. Nous réparons tous genres de fenêtres, ou pignons.

FEN-POR-A ESTIMATION GRATUITE: 692-2127
(en face du nouveau Palais de Justice)
Le plus renommé dans le domaine des portes et fenêtres.
381, rue St-Paul, Québec
Le soir: 842-2500 623-9204

FINANCEMENT • FINANCEMENT

FINANCEMENT - VENTE
INSTALLATION - SERVICE

GENERAL INSTRUMENT RÉSIDENTIEL COMMERCIAL

SYSTÈME DE TÉLÉVISION PAR SATELLITE

QUÉBEC TV INC.

59F, Trans Canada ouest, Lévis
837-4383
837-9818
Gros et détail

Satellite

"Le summum du divertissement"

Plus de 100 canaux disponibles sports — spectacles — films — etc.

par quoi se distingue le service de FLAMIDOR

Par nombre de choses qui sont souvent impalpables. Mais certaines sont évidentes. Prenons par exemple le personnel, la formation qu'il a reçue, le respect de la satisfaction de ses clients, l'exigence des patrons vis-à-vis le travail bien fait de leurs techniciens et conseillers, font que c'est toute une différence.

FLAMIDOR accorde le service sur tout système de chauffage.

Si on peut vous aider, faites nous signe à 681-7211 quelque soit le jour ou l'heure.

FLAMIDOR Inc.,
625, boul. Pierre-Bertrand,
Québec, Qc. G1M 2E4

LA MODE POUR TAILLES FORTES

Une autre spécialité de la maison Laliberté!

Madame qui habillez un peu plus grand, dans les tailles 12 1/2 à 24 1/2, vous serez bien servie chez Laliberté.

Manteaux, robes, costumes, blazers, blouses, jupes, chandails, pantalons et lingerie pour demi-tailles, sont réunis dans un même rayon au sous-sol.

Assortiment incomparable de styles et coloris dernière nouveauté. Personnel spécialisé et attentif pour vous guider dans votre choix et vous garantir un ajustage parfait.

Decorum Inving Korny

Un nom à retenir dans le choix de votre nouvelle robe. La photo illustre un joli modèle en lainage noir, rehaussé d'un liséré géométrique couleur beige. Une création signée: Decorum spécialement pour demi-taille.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE QUÉBEC 525-4841

Tous ont un bon mot pour Bill Davis "Un chef exceptionnel", commente Brian Mulroney



L'épouse de Bill Davis, Kathleen, et son fils Neil l'écoutaient attentivement pendant qu'il annonçait son retrait de la politique.

♦ TORONTO (PC) — Commentant la démission de Bill Davis, le premier ministre Brian Mulroney a déclaré qu'il avait été "un chef exceptionnel ayant accompli un nombre record de réalisations — peut-être sans précédent — au cours d'une brillante carrière."

"Bien qu'énergique dans sa défense des intérêts de l'Ontario, Bill Davis a su les faire coïncider avec une perspective nationale", a ajouté M. Mulroney dans un communiqué.

Même ses adversaires politiques ont eu un bon mot hier à l'égard du premier ministre démissionnaire. Le chef du Parti libéral de l'Ontario, M. David Peterson, a admis que M. Davis lui manquerait alors que le chef du nouveau Parti démocratique, M. Bob Rae, a affirmé avoir "beaucoup de respect et d'admiration" pour le leader conservateur.

Ni M. Rae ni M. Peterson, qui ont été élus à la tête de leur parti respectif un an après l'élection de mars 1981, n'ont affronté Bill Davis dans une campagne électorale. Cependant, tous deux considèrent que le départ du leader tory constitue une chance pour leur parti.

Candidats à la succession

Les ministres seniors du cabinet Davis ont semblé abattus par la décision de leur leader et plusieurs semblaient au bord des larmes au cours de la conférence de presse.

Le procureur général Roy Mc-

Murtry, un candidat potentiel à la succession de M. Davis, a affirmé qu'il songe lui aussi à démissionner. "Comme je dois mon entrée en vie politique à M. Davis, sous le coup de l'émotion, aujourd'hui, je suis tenté de la quitter avec lui", a-t-il déclaré.

"J'aime toujours la vie publique mais je ne suis pas certain que mon engagement doit aller jusqu'à la course au leadership", a-t-il ajouté.

Le ministre des finances Larry Grossman, dont on croit qu'il sera un des candidats favoris dans la course au leadership, s'est dit trop ému pour commenter ses propres ambitions.

De son côté, le ministre de l'Environnement, M. Andy Brandt, un autre candidat potentiel, s'est dit stupéfait. "Nous sommes tous en état de choc et nous tentons de nous habituer au fait qu'il a pris une décision finale".

A propos de son éventuelle candidature à la succession de M. Davis, il a précisé qu'il fera connaître sa décision d'ici un mois.

M. Gordon Walker, le ministre de la justice, un des représentants de l'aile droite au sein du cabinet, a loué M. Davis pour sa tolérance envers les divergences d'opinions au sein du parti, "une preuve de sa force comme leader".

M. Walker, lui non plus, n'a pas voulu commenter ses ambitions personnelles, affirmant "que le moment n'était pas bien choisi pour mousser sa candidature".

Bédard mal en point

♦ CHICOUTIMI (PC) — L'état de santé du leader parlementaire à l'Assemblée nationale, M. Marc-André Bédard, ne s'améliore que très lentement.

M. Bédard a récemment subi une deuxième intervention chirurgicale à la suite d'une embolie pulmonaire.

Hospitalisé à Chicoutimi depuis un mois, M. Bédard pourrait ne reprendre son poste de leader parlementaire qu'au printemps prochain.

Charron embauché

MONTREAL (PC) — M. Claude Charron, ancien ministre du cabinet du Parti québécois, a été engagé comme expert-conseil pour une période de 10 jours, par le bureau du premier ministre Lévesque. La nouvelle a été annoncée par le Sunday Express.

Selon les termes du contrat, M. Charron devra faire de la recherche pour le cabinet Lévesque et recevra \$200 par jour. Un porte-parole du bureau du premier ministre, M. Jean-Denis Lamoureux, a déclaré que l'attribution de ce contrat à M. Charron n'avait rien d'étranger, son expérience à l'Assemblée nationale en faisant un homme bien informé.

Il reçoit une pension gouvernementale de plus de \$40,000 par année.

Worthington congédié

Peter Worthington a été congédié de son poste de chroniqueur au Toronto Sun pour avoir critiqué le journal qu'il avait aidé à fonder.

Dans un article publié vendredi dans l'Edmonton Journal et repris par la Presse canadienne, Worthington disait que les "journaux Sun" de Toronto, Calgary et Edmonton n'informent pas leurs lecteurs aussi bien que le font leurs concurrents.

Quatre autres commissions

Les parlementaires, à l'approche de la prochaine session, ne chômeront pas tellement. Au cours de cette semaine, quatre autres commissions parlementaires siègeront. Les membres de la commission de l'éducation et de la main-d'œuvre se pencheront sur les orientations et le cadre de financement du réseau universitaire québécois pour l'année 1984-85 et les années subséquentes. Cette commission commencera ses travaux aujourd'hui et prendra fin jeudi. La commission des Affaires sociales se réunira au début de cette semaine prochaine. Demain et jeudi, ce sera au tour de la commission parlementaire de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de siéger. Les membres de cette commission feront l'étude des dossiers des sept grévistes qui ont participé à la grève de la faim de Saint-Cyrille-de-Wendover. Finalement, la commission de l'Assemblée nationale tiendra une séance de travail jeudi.

Strom inhumé

L'ancien premier ministre de l'Alberta Harry Strom, décrit par le premier ministre Louheed comme "un homme intègre et de caractère", a été inhumé durant le week-end à Medicine Hat dans le sud de l'Alberta.

Le dernier premier ministre créditiste de la province est mort mardi dernier après avoir perdu une lutte de cinq ans contre le cancer.

Plus de 100 personnes avaient pris place dans l'église, samedi, où Strom avait été président du conseil d'administration. Le révérend Clarence Strom a rendu un hommage posthume à son frère, faisant l'éloge de son long engagement envers l'Église.

Une multitude de candidats pourraient être sur les rangs

♦ TORONTO (PC) — Quand M. John Robarts avait annoncé vers la fin 1970 qu'il se retirait de la scène politique, M. William Davis était assuré de devenir le 18e premier ministre de l'Ontario. Le choix du 19e n'est pas aussi sûr.

Il existe bien deux aspirants favoris - MM. Larry Grossman, ministre des Finances, et Dennis Timbrell, ministre de l'Agriculture - mais ils auront à faire face à plusieurs autres candidats possibles à la direction du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario.

En plus de Grossman et de

Timbrell, on pourrait voir se mettre sur les rangs MM. Roy McMurtry, procureur général, Alan Pope, ministre des Richesses naturelles et Gordon Walker, secrétaire à la Justice. Certains n'excluent pas la possibilité de voir réapparaître M. McKeough, qui est pour le moment confortablement installé dans le secteur privé comme président de Union Gas Ltd.

D'autres pourraient également poser leur candidature: M. Claude Bennett, ministre des Affaires municipales, Mme Bette Stephenson, ministre de l'Éducation, M. Andy Brandt, ministre de l'Environnement et M. Robert

Elgie, ministre de la Consommation.

MM. Timbrell et Grossman sont les seuls ministres à avoir toujours proclamé ouvertement leurs intentions, tout en affirmant à chaque fois qu'ils souhaitaient voir M. Davis demeurer à son poste le plus longtemps possible.

Comme deuxième homme fort du gouvernement, M. Grossman a été, au cours de l'année écoulée, plus remarqué en public. Son premier budget, déposé en mai, n'avait provoqué ni louanges, ni critiques excessives, ce qui est de bon augure pour un aspirant à la direction.

Québec ouvrira un bureau à Hong-Kong

♦ HONG-KONG (d'après AP) — Le premier ministre Lévesque a déclaré, hier, que son gouvernement ouvrira un bureau à Hong-Kong dans deux mois pour promouvoir le commerce avec Hong-Kong et la Chine.

Il a déclaré aux journalistes que le but premier de ce bureau sera de corriger l'importante inégalité dans les échanges avec Hong-Kong et d'utiliser la colonie britannique comme porte d'entrée pour le commerce avec la Chine.

L'an dernier, le Québec a importé des produits de Hong-Kong pour une valeur de quelque \$2,94 milliards en dollars canadiens

mais a exporté vers la colonie pour quelque \$24,9 millions.

Le bureau sera dirigé par M. Jean-Yves Papineau, directeur du Québec pour les affaires d'Asie et du Pacifique.

M. Lévesque est arrivé de Canton dans le sud de la Chine, dimanche, pour la dernière étape de sa tournée asiatique qui l'a conduit en Corée du Sud, au Japon et en Chine.

Il a déclaré que durant son séjour de quatre jours en Chine, une délégation de 10 hommes d'affaires voyageant avec lui, a signé avec les Chinois dans les domaines des transports, de la technologie hydro-électrique et de l'équipement électrique.



Dimanche, le premier ministre Lévesque s'est rendu admirer de l'artisanat chinois à Chenjiaci.

Cet Hiver, Allons-y

AVEC

IRVING

HUILE, LUBRIFICATION & FILTRE

15.95 OU MOINS

REPLAÇONS JUSQU'À 5 LITRES D'HUILE. POSE D'UN FILTRE À HUILE NEUF. LUBRIFICATION DU VÉHICULE POUR LA PLUPART DES VOITURES ET DES CAMIONNETTES.

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30 NOV. 84

DANS LES STATIONS-SERVICE IRVING PARTICIPANTES

CHEZ M. LESSARD achetez une 'pony' et vous pouvez la 'gagner'

QUI SUCCÉDERA À NICOLE PREMIÈRE ?

DEVANT LE SUCCÈS OBTENU AVEC LA PROMOTION "GAGNEZ VOTRE PONY", M. LESSARD L.TÉE, REPETE CETTE FORMIDABLE EXPERIENCE. D'ICI LE 4 FÉVRIER 1985, TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE D'UNE PONY A LA CHANCE DE GAGNER LE REMBOURSEMENT DE SON ACHAT, DE PLUS, PARMIS TOUS LES ACHETEURS, M. LESSARD L.TÉE, FERA LE TIRAGE DE 1 000 \$ EN ARGENT. TOUTS LES RÉGLEMENTS SONT DISPONIBLES CHEZ M. LESSARD L.TÉE.

Nicole Genois - Charlesbourg

HYUNDAI **pony** 1985

A PARTIR DE 6 145\$

TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS

LESSARD

POUR UNE **pony** OPTEZ POUR L'EXPERIENCE, L'HONNÉTÉTÉ, LE SERVICE, L'ACCUEIL LESSARD SUR TOUTE LA LIGNE

DEPUIS 38 ANS AU SERVICE DES AUTOMOBILISTES QUÉBÉCOIS
49 BOUL. ST-JOSEPH, QUÉBEC, Q. (418) 623-5471

Tout litige quant à la conduite et l'attribution du prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la règle des loteries et courses du Québec.

DOSSIERS

ANALYSE

Le transfert de la recherche sur les pêches à Ste-Flavie La bataille n'est pas terminée

♦ RIMOUSKI — Au cours des prochains jours, M. John Allen Fraser aura une importante décision à prendre. En effet le nouveau ministre des Pêches et des Océans devra décider, une fois pour toutes, de l'avenir de l'Institut Maurice Lamontagne. Et quoi qu'il décide, il est d'ores et déjà assuré du vif mécontentement d'une partie de la communauté scientifique québécoise.

Avec l'élection d'un nouveau gouvernement à Ottawa, les scientifiques opposés au déménagement de l'Institut Maurice-Lamontagne des sciences de la mer de Québec à Sainte-Flavie ont redoublé d'ardeur pour tenter de renverser la décision du gouvernement précédent. Le nouveau ministre fédéral des Pêches et des Océans, M. John Allen Fraser, poursuit actuellement ses consultations et pourrait rendre une décision dans les jours ou les semaines à venir. Jean Didier Fessou, du Bureau du SOLEIL à Rimouski, rappelle les données politiques et scientifiques du problème.



Les partisans d'un transfert du centre de recherches sur les pêches de Québec à Sainte-Flavie soulignent que ce déménagement permettrait de rapprocher les chercheurs de la population des pêcheurs.



par
Jean Didier FESSOU

Le Québec a longtemps été le parent pauvre de la recherche scientifique en milieu marin. Le gouvernement fédéral avait concentré ses efforts en la matière à Halifax et Vancouver.

Mais, dès la fin des années 1970, Ottawa tentait de rééquilibrer cette situation. C'est ainsi que vit le jour le Centre Champlain, à Québec, où une quarantaine de scientifiques et d'employés de soutien purent enfin se consacrer à des travaux de recherche en milieu marin.

À la faveur du rapatriement de Québec à Ottawa de la juridiction sur les pêches, le ministre responsable, M. Pierre de Bané, ouvrit tout grand ses goussets pour y puiser \$44 millions destinés à la création d'un centre de recherche sur les sciences de la mer. Centre qui serait basé au Québec.

Plutôt que de développer l'embryon qui constituait déjà le Centre Champlain de Québec, le ministre de Bané décida qu'il serait localisé dans l'Est du Québec, en territoire maritime, "quelque part entre Rimouski et Matane".

Mais où? Eh bien, comme par hasard, les fonctionnaires responsables de cette localisation arrêterent leur choix sur Sainte-Flavie, en plein dans la circonscription du ministre de Bané, celle de Matane-Matapédia.

Avantages et inconvénients

Sainte-Flavie, c'est une jolie petite municipalité rurale coincée entre le fleuve et Mont-Joli, à 24 km de Rimouski. Rien,

mais absolument rien n'existait à Sainte-Flavie pour accueillir et accommoder un centre de recherche de l'importance de l'Institut Maurice-Lamontagne et ses 350 chercheurs et employés de soutien.

Alors le gouvernement fédéral s'est porté acquéreur d'une magnifique propriété agricole à Pointe-aux-Cenelles, coincée entre les pistes de l'aéroport de Mont-Joli et le domaine des Jardins de Métis. Et sans demander l'avis de la Commission de protection du territoire agricole, il décida d'y ériger des bâtiments, des facilités routières et un quai de 300 m de long.

Les travaux ont débuté, les fondations des bâtiments sont déjà coulées dans le ciment et le contrat de construction du quai a été accordé au coût de \$8 millions. Rien, sinon une décision ministérielle et les très nombreuses complications qu'elle entraînerait, ne semble pouvoir arrêter les travaux qui mobilisent déjà presque une centaine de personnes et

confiés à la supervision de M. Fernand Godbout, à Ottawa.

Le choix de Sainte-Flavie présente quelques avantages: ce centre de recherche sur les sciences de la mer sera donc situé en territoire maritime et dans un environnement économique où la pêche tient une grande importance. Il sera littéralement collé sur l'aéroport de Mont-Joli, plaque tournante du transport aérien régional. Et, surtout, il sera le voisin de l'université du Québec à Rimouski qui, au fil des ans, a développé une véritable expertise dans le domaine des sciences marines.

Mais le choix de Sainte-Flavie présente aussi quelques désavantages: ce centre de recherche sur les sciences de la mer sera éloigné de la communauté scientifique de Québec et de Montréal. Son personnel devra évoluer dans un environnement qui frise l'isolement. Et les chercheurs déjà à l'emploi du Centre Champlain à Québec devront subir

les désagréments d'un déménagement et d'une réadaptation en milieu rural. Ce qui ne sera pas sans leur poser de nombreux problèmes personnels, d'un strict point de vue pratico-pratique.

Nombreuses retombées

Inutile de dire à quel point ce projet est bien accueilli dans le Bas-du-Fleuve. Voilà qui revitalisera de façon durable une économie régionale très durement touchée par la dernière récession. Une récession qui a porté le taux de chômage aux alentours de 20 pour 100, comparativement à 11 pour 100 à Québec.

Mais, surtout, voilà un projet qui tombe à pic pour consolider et développer la recherche et les travaux de l'université du Québec à Rimouski. Tout en offrant enfin de véritables débouchés pour ses diplômés.

Professeur au département d'océanographie et premier

recteur de cette institution universitaire, le professeur Alcide C. Horth voit les choses ainsi:

"L'Institut Maurice-Lamontagne viendra assurer (notre) épanouissement à long terme. Pour l'Est du Québec, cet institut est d'une importance primordiale... En faisant de la recherche fondamentale et appliquée en océanographie, en sciences halieutiques et en hydrographie, il permettra des collaborations fructueuses entre ses chercheurs, les groupes de recherche déjà actifs dans la région de Rimouski et les deux laboratoires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec situés à Grande-Rivière et à Gaspé. Cet institut sera une source d'emplois intéressants pour les diplômés de l'École des pêcheries de Grande-Rivière, de l'Institut maritime du Québec à Rimouski et bien entendu les diplômés de l'UQAR, particulièrement ceux en océanographie."



L'université du Québec à Rimouski, sise près de Sainte-Flavie, a développé une véritable expertise dans le domaine des sciences marines.

Un problème politique avant tout

♦ La localisation de l'Institut Maurice Lamontagne à Sainte-Flavie est en train de diviser profondément les chercheurs québécois spécialisés dans les sciences de la mer. Au point, craint-on à Rimouski, que cette décision n'entraîne un réexamen complet du dossier. Un réexamen qui pourrait avoir pour conséquences que le Québec perde définitivement cet outil de travail évalué à \$44 millions où 350 chercheurs auraient pu y trouver un emploi.

Depuis quelques jours le nouveau responsable du dossier, le ministre John Allen Fraser, procède à de nombreuses consultations. Après quoi il arrêtera une décision: oui ou non à l'Institut Maurice Lamontagne. Des éléments politiques et des éléments scientifiques influenceront la décision du ministre.

Les éléments politiques sont simples. Originnaire de la Colombie-Britannique, le ministre Fraser est tout simplement contre la localisation à Sainte-Flavie de l'Institut Maurice-Lamontagne. Il préférerait le voir installé chez lui, à l'autre bout du pays.

Mais il doit compter avec l'influence du caucus des députés conservateurs de l'Est du Québec, dirigé par Mme Monique Vézina. Et le caucus s'est déjà assuré un appui de taille, celui du premier ministre Mulroney. Rien d'étonnant à cela: le député de Manicouagan représente une région où la pêche tient une importance sans cesse croissante. De plus, Sainte-Flavie et Baie-Comeau ne sont séparés que par les 40 kilomètres du fleuve.

Nul doute que les intérêts de l'Est du Québec ne laissent pas indifférent le "p'tit gars de Baie-Comeau".



Madame Monique VÉZINA-PARENT



M. Michel CÔTÉ



M. Pierre DE BANÉ

Les scientifiques

Les éléments scientifiques du dossier sont plus difficiles à cerner.

Priver la région de Québec du Centre Champlain, c'est amputer sérieusement le projet de développement d'une "Silicone Valley" si chère au député-ministre de Langelier, M. Michel Côté.

Mais ce qu'il y a de plus important, ce sont les arguments avancés par les chercheurs

du Centre Champlain, hostiles à aller travailler à la Pointe-aux-Cenelles. Selon eux, en substance, la recherche scientifique nécessite un environnement culturel et universitaire qu'ils ne trouveront pas dans le Bas-du-Fleuve. Cet environnement est fait de contacts et d'échanges permanents avec leurs collègues de l'université Laval et du GIROQ.

A coup de lettres ouvertes

et de conférences de presse, scientifiques de Québec et scientifiques de Rimouski s'entre-déchirent à belles dents sur la place publique.

Les uns prétendent que le Bas-du-Fleuve est un désert scientifique éloigné de tout et complètement isolé. Les autres répliquent que les moyens modernes de communication et de télécommunication permettent de faire à peu près n'importe quoi et n'importe où.

La tension entre les deux groupes est telle que les arguments scientifiques ont cédé la place à des considérations beaucoup plus terre-à-terre. Les mots "fumisterie", "grenouillage", "manque de conscience sociale", "mépris scientifique", "vision apocalyptique" sont devenus monnaie courante dans le débat qui oppose la communauté scientifique de Rimouski à celle de Québec.

Le public, lui, ne retient

qu'une chose: nos respectables chercheurs scientifiques ne se conduisent guère mieux que dans une taverne en se disputant les \$44 millions de l'Institut Maurice-Lamontagne et ses 350 emplois.

Des démissions

Le plus drôle, dans toute cette affaire, c'est que le ministre Jean Garon y a été pris à partie bien malgré lui.

Au début de l'été une trentaine de chercheurs et d'employés du Centre Champlain lui offrirent collectivement leur offre de service. Depuis lors les collaborateurs immédiats du ministre Garon évitent soigneusement toute discussion sur le sujet en répondant laconiquement: "On a étudié ça".

C'est qu'il y a un précédent en la matière. Lorsque le gouvernement du Québec décidait en 1977 de déménager de Québec à Gaspé la Direction générale des pêches maritimes, plusieurs fonctionnaires avaient alors préféré remettre leur démission pour aller offrir leurs services à Pêche et Océans Canada.

Curieux retour des choses quelques années plus tard.

Mais le contexte politique actuel a bien changé. Depuis le 4 septembre dernier, Québec et Ottawa cherchent par tous les moyens à faire ami-ami. Il est donc fort peu probable que le ministre Fraser prive le Québec de l'Institut Maurice-Lamontagne au profit d'une autre province. Et il est fort peu probable, aussi, que les humeurs d'une trentaine de scientifiques de Québec pèsent lourd dans les efforts de rapprochement entre les deux gouvernements.

LA PAGE EDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Rédacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général:
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information:
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition:
JACQUES DUMAIS

Reagan a perdu une bataille



par
Jacques
DUMAIS

Peu avant ce premier débat télévisé, dimanche soir, entre le président Ronald Reagan et le candidat démocrate Walter Mondale aux élections présidentielles du 6 novembre, la majorité des observateurs américains ou étrangers croyaient que le premier allait dépecer le second. Ils se trompaient. Rarement aura-t-on vu ce grand communicateur qu'est M. Reagan apparaître à ce point hésitant et sur la défensive face à un adversaire qu'il domine pourtant par une marge dite imbattable dans tous les sondages des dernières semaines.

Plus confiant que jamais, l'air détendu, M. Mondale a indéniablement eu le meilleur à tous les postes administratifs de ce face à face dont il devait absolument sortir le vainqueur pour éviter que M. Reagan ne soit plébiscité par un raz de marée électoral sans précédent, le mois prochain. Alliant la flatterie — "j'aime le président!" — à la dénonciation — vigoureuse d'un déficit américain astronomique qui endettera une génération entière, M. Mondale a incontestablement marqué des points au chapitre d'une plus juste répartition des profits de cette solide reprise économique qui s'installe depuis deux ans aux Etats-Unis.

Le problème de M. Reagan n'est pas qu'il ne doit plus capitaliser sur un tel héritage pour solliciter un second mandat à la Maison-Blanche. La majorité des Américains se sentent d'ailleurs mieux dans leur peau depuis que cet homme est à leur tête. Par contre, M. Reagan ne saurait se congratuler à l'infini quand la pauvreté s'accroît et que les services sociaux et éducatifs s'érodent sous sa férule. Avec ce déficit qui met en péril non seulement le futur des Américains mais aussi le prolongement d'une reprise pendant les quatre prochaines années, M. Reagan se doit d'articuler un programme d'action précis d'ici le 6 novembre.

Le débat télévisé nous a plutôt présenté un gourou vieillissant qui ne répond pas à des questions hypothétiques ou qui répond tout à fait à côté. S'il a l'indéniable mérite d'une confiance nationale renouvelée sans laquelle toute relance des affaires et de l'emploi aux Etats-Unis eut été illusoire, M. Reagan doit quand même savoir qu'un deuxième mandat à la présidence n'est jamais aussi brillant que le premier dans la mesure où le président n'aura plus à affronter l'électorat.

M. Mondale ne compte pas ravir le pouvoir à un Reagan qui enchante actuellement ses commettants. En effet, la conjoncture de 1984 diffère considérablement de celle de 1980 alors que le président Carter ne put obtenir une deuxième chance après les échecs retentissants de sa politique intérieure et extérieure pendant les quatre années précédentes.

Mais le candidat démocrate peut, en poussant M. Reagan dans ses derniers retranchements, amoindrir le balayage présidentiel et exiger des comptes au nom de toutes les catégories sociales qui n'ont pas encore profité, contrairement aux mieux nantis de la société américaine, de ses ponctions discutables dans la redistribution de la richesse.

Mondale a impressionné, hier, au plan des affaires intérieures. Et si M. Reagan pose à nouveau en gardien de buts, lors du débat du 21 octobre consacré à une politique étrangère qui le mine tant au Moyen-Orient qu'en Amérique centrale, celui-ci aura anéanti toute chance de rayer le Parti démocrate de la carte électorale. A plus forte raison, si son vice-président George Bush ne fait pas mieux que lui, jeudi, en affrontant à la télé son émule démocrate, Géraldine Ferraro.

BLOCS-NOTES

Exit W. Davis

Le premier ministre de l'Ontario, M. William "Bill" Davis, a mis fin, hier, au suspense entourant son avenir. Il quitte son poste et la tête des conservateurs ontariens après 12 ans à la barre, fidèle en cela à une tradition bien ancrée voulant que son parti monopolise le pouvoir depuis des décennies parce qu'il renouvelle son leadership à intervalles réguliers.

Nul doute que si M. Davis avait opté pour un cinquième mandat il eut été réélu sans problème, les sondages tant publics qu'internes donnant à son parti une popularité sans précédent. Qui plus est, en mars, un sondage Gallup révélait que les Ontariens ignoraient qui étaient ses adversaires de l'opposition libérale et néo-démocrate...

M. Davis passera à l'histoire comme la personification du prag-

matisme politique. Il en donna le plus bel exemple en refusant d'obtempérer aux pressions successives de MM. Pierre Trudeau et Brian Mulroney pour rendre l'Ontario officiellement bilingue. Afin d'éviter un rêsac anglophone manitobain chez lui, M. Davis a toujours préféré implanter petit à petit des services en français au profit des 450,000 Franco-Ontariens.

L'avenir personnel d'un politicien de cette envergure n'est pas préoccupant, le premier ministre Mulroney ayant tout intérêt à offrir à M. Davis une fonction hautement prestigieuse pour présenter le Canada ici ou à l'étranger.

La décision de M. Davis d'accrocher ses patins est empreinte d'une sagesse exemplaire pour le monde politique qui tend, plutôt, à s'accrocher au pouvoir...

Jacques DUMAIS



NOTES DE LECTURE

Le PQ au goût du pouvoir



par
Raymond
GIROUX

"Celui qui promet la lune s'expose à se voir rappeler, après quelques années, le fossé qui sépare ses promesses de ses réalisations". Ce qui explique la désaffection populaire face au Parti québécois, peut-être, dans une société démocratique où tout ne va pas si mal qu'on aime à le prétendre.

La réforme du jeu électoral s'inscrit bien dans cette optique, peut-on lire dans le dernier numéro de la revue Recherches sociographiques, publiée à l'université Laval, sous la plume de Louis Massicotte.

"Impressionnante lorsque jugée à l'échelle du possible, écrit l'auteur, la réforme apparaît sous un jour moins favorable lorsque la médiocrité de certains des résultats obtenus est mise en regard des espoirs parfois déraisonnables au nom desquels cette réforme fut réalisée."

Exemples recensés par M. Massicotte: la volonté de simplifier se traduit par 11 textes de lois que le commun des électeurs ne peut comprendre sans l'aide d'une nouvelle technocratie électorale.

Ou bien: l'honnêteté du financement n'est pas encore parfaite. Qu'on songe simplement, en plus de ce que dit l'auteur, au député-ministre conservateur Michel Côté qui se vante publiquement d'avoir donné \$800 au PQ au nom de sa compagnie, une pratique

spécifiquement visée par la réforme.

Encore: la limitation des dépenses électorales et référendaires n'a pas résisté à l'assaut du gouvernement fédéral, au printemps 1980, avec les résultats que l'on connaît.

Ajoutons à cela les économies attendues que l'on attend toujours, et le fait que le Parti québécois peut gagner une élection avec 5 pour 100 de moins de voix que les libéraux, à cause de la concentration du vote anglophone, et nous avons un portrait complet de ce qui manque pour atteindre la perfection.

Outre cet article, la revue comprend une étude des lois du premier gouvernement Lévesque, où Vincent Lemieux démontre que les agriculteurs et les syndiqués ont le plus profité des nouvelles législations, ce qui s'est traduit par des gains

électorales aux élections de 1981.

Réjean Pelletier confirme par ailleurs que nos sommes maintenant dirigés par un gouvernement de professeurs-communicateurs tout aussi élitistes que les avocats qui les ont précédés. Jean Crête, pour sa part, constate que les élections québécoises ont reçu de plus en plus d'attention de la part des quotidiens, tandis que Gilles Lesage publie le carnet d'un journaliste dé-sillusionné.

Cet éventail d'études servira autant le politologue que le politicien, sans oublier le simple spectateur appelé citoyen.

* Recherches sociographiques. Le gouvernement du Parti québécois. Université Laval, département de sociologie. Vol. XXV, no 1, 1984, 160 pages.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Paris et le terrorisme

par Flora LEWIS
(du New York Times)

PARIS — Voilà maintenant une décennie que les gouvernements occidentaux se complaisent dans de belles déclarations solennelles au sujet d'un front commun pour combattre le terrorisme.

La France a finalement franchi une étape modeste mais courageuse à cette fin lors de l'extradition, la semaine dernière, de trois terroristes basques en Espagne.

Cette décision a provoqué un tollé mais qui s'apaise peu à peu. Elle illustre la lenteur des démocraties à reconnaître que les nations soumises aux lois ont un intérêt commun à réprimer le crime international. Les idées traditionnelles pour une stricte souveraineté nationale au plan juridique subsistent parmi les Etats, longtemps après que les criminels aient appris à exploiter les frontières.

Le cas basque repose sur un fondement spécifique en même temps que sur la base d'un principe général. La France, comme les Etats-Unis, est fière de sa réputation séculaire de terre d'asile. Depuis la victoire du général Franco lors de la guerre civile en Espagne, les réfugiés espagnols plus particulièrement les activistes basques anti-franquistes jouissaient d'un préjugé favorable.

Depuis les dernières an-

nées, les Basques vivent des deux côtés de la frontière. La France reconnaissait tacitement que si elle offrait la sécurité aux terroristes basques qui traversaient la frontière, il n'y aurait pas d'agitation et de terrorisme sur le territoire français.

Dans les années 70, un phénomène similaire prévalait entre les autorités françaises et les terroristes actifs venus en France au nom des Palestiniens et de quelques Etats arabes radicaux. Inévitablement, une série d'attentats terroristes arabes devaient marquer l'Hexagone. Paris se durcit et ses voisins de l'Europe de l'Ouest en profitèrent.

Une répugnance plus grande présidait au problème basque. Elle s'est poursuivie après la mort de Franco, en 1975 et d'importantes réformes à l'instigation du nouveau régime démocratique de Madrid pour rendre ses régions plus autonomes. Malgré la présence de deux gouvernements socialistes et à Paris et en Espagne, la France se refusait d'assumer le risque d'extrader vers les tribunaux espagnols les individus même mis en accusation pour des meurtres gratuits.

Finalement, après des négociations tortueuses, le président Mitterrand remet à la justice espagnole trois des sept individus réclamés par Madrid, déporte en exil

les quatre autres au Togo, pays accommodant d'Afrique.

Paris aurait préféré différer un principe de ses applications politiques en ne procédant qu'à une extradition et en faisant six expulsions. Par contre, cette distinction apparaissait illusoire tant les trois Basques extradés semblaient coupables.

Il n'y a pas que les Basques français et espagnols qui vitupèrent contre un tel précédent. Les communistes français, même s'ils déplorent le "terrorisme aveugle", n'en dénoncent pas moins une extradition qui viole "les droits humains". Ils ne parlent pas de l'innocence des trois terroristes mais ils évoquent plutôt les motifs politiques qui les rendaient éligibles à un statut de réfugiés.

La déclaration des communistes fait ressortir de manière cynique les "risques sérieux de représailles sur notre territoire et contre les intérêts français dans le pays basque espagnol".

Bon nombre de Français se disent déchirés par un tel changement apporté à une tradition politique admise, en dépit des explications soignées du gouvernement selon lesquelles un meurtre ne peut être justifié par des motifs politiques.

D'autres causes demeurent pendantes. Il reste à voir si Paris continuera

d'avoir le courage de ses convictions. Une extradition est toujours complexe compte tenu des variantes des systèmes judiciaires. Elle n'en reflète pas moins un consensus minimal parmi les pays qui font face à des crimes intolérables.

Dans certaines parties du monde le meurtre est toléré ou sert de support politique aux Etats. Ailleurs comme aux Etats-Unis et en Italie, comme le démontrent les révélations incriminant la Mafia, des organisations très puissantes tendent à se placer au-dessus des lois.

Les difficultés de traduire les criminels devant la Justice dans un monde désordonné militent en faveur d'une collaboration plus régulière des pays animés par la "rule of law". Les gouvernements impotents comme le Liban ne peuvent toutefois être blâmés pour leurs échecs à protéger l'ambassade américaine car ils ne peuvent même pas se protéger eux-mêmes.

Les Etats-Unis sont incapables d'aller à la source du terrorisme, comme le voudrait le secrétaire d'Etat George Shultz. Mais il est plus que temps que les pays soumis aux lois mettent clairement en application un principe visant à contrer le fait qu'aucun Etat n'est à l'abri d'un meurtre quel qu'il soit. La France vient de faire un pas dans la bonne direction.

VOTRE PAGE

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

LA SOCIÉTÉ

Une mort digne

L'euthanasie: un sujet tabou qui réveille bien des passions et des inquiétudes. Mais voilà que le débat est relancé par la tenue de la conférence de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité qui a eu lieu à Nice les 22 et 23 septembre.

L'euthanasie est, selon le Petit Robert, une théorie selon laquelle il est charitable et légitime de provoquer la mort de malades incurables dont la fin est proche lorsqu'ils souffrent trop. Toutefois, il m'apparaît important de faire une distinction entre l'euthanasie passive, soit la mort provoquée indirectement lorsque l'on cesse d'appliquer des moyens extraordinaires nécessaires au maintien de la vie, et l'euthanasie active, soit la mort provoquée directement selon la volonté du mourant.

L'euthanasie passive se pratique couramment dans nos hôpitaux avec le consentement de la famille du patient. Par contre, l'euthanasie active soulève encore beaucoup de controverses.

Avant toute chose, il serait nécessaire lorsque quelqu'un est gravement malade (j'entends ici les maladies physiques seulement) qu'il soit entouré de personnes compétentes et spécialisées dans les soins palliatifs afin de lui procurer les meilleurs soins et le support physique, mo-

ral et psychologique dont il a besoin. L'unité de soins palliatifs devrait aussi, si le malade le désire, fournir toutes les informations relatives à sa maladie.

Tout comme on fait un testament afin de léguer ses biens matériels, chaque personne devrait faire un testament de vie: document signé par un adulte responsable, qui n'est pas nécessairement malade, qui précise que s'il n'était plus capable d'exprimer sa volonté concernant un traitement sur sa personne, ce traitement ne devrait pas être entrepris si certains diagnostics étaient formulés. Il pourrait, de plus, demander d'abréger ses jours par un moyen artificiel selon des circonstances spécifiques inscrites dans son testament. Le testament de vie garantit et formule de façon explicite le droit du malade à la libre disposition de lui-même.

Il serait donc important que présentement les services offerts aux malades gravement atteints soient nettement améliorés et que la loi s'assouplisse afin de permettre aux personnes de mourir dans le calme, dans la paix, dans la dignité et sans souffrance. Être inhumain est pire que de donner la mort.

Lucie Côté
Pont-Rouge

Un retour en arrière

Il est passé le temps où le grand-père et la grand-mère étaient invités à demeurer pour le reste de leur vie avec les enfants. A cette époque, il allait même de soi que les aînés(es) aient une place très grande au sein de la famille. Leurs idées, leurs discussions faisaient l'oeuvre de maître et chacun les respectait.

Hélas, il n'en est plus ainsi. Je constate que le courant a été renversé. La personne âgée à qui on accordait beaucoup d'importance, se voit maintenant dépourvue de ses rôles, de l'estime des autres dont elle jouissait. Elle était considérée comme étant un chef dans une forte proportion de nos familles.

Dans notre société actuelle où le travail et la production prennent toute la place ou presque, il va de soi que la personne âgée qui économiquement n'est pas rentable, soit mise de côté. Cela entraîne, à mon sens, des changements au niveau des valeurs familiales. Il est difficile aujourd'hui de s'imaginer les grands-parents vivant sous le même toit avec leurs enfants et

leurs petits-enfants. Je remarque dans mon entourage et dans mon travail qu' aussitôt qu'une personne âgée, vivant seule à domicile, présente des indices d'une perte d'autonomie physique et / ou psychique, sa famille envisage déjà un placement pour elle en institution lui enlevant par le fait même ses responsabilités, son pouvoir de décision et voire sa liberté.

Je suis d'avis qu'il est de notre devoir de respecter et de faire respecter les droits, les volontés et la liberté de nos aînés(es). J'estime qu'il y aurait lieu pour les familles de s'impliquer davantage auprès d'eux dans leur milieu naturel plutôt que de remettre immédiatement les responsabilités familiales à l'Etat par le biais d'un placement en institution. Il m'apparaît évident que certaines valeurs familiales ont changé au cours de l'évolution en ce qui a trait aux personnes plus âgées et je crois qu'il est temps de faire marche arrière.

Bertrand Huard
Saint-Raymond

Summa cum laude

Telles ses initiales "MD" pour MONIQUE DUVAL, celle-ci a toujours su "soigner" ses recherches, ses textes et leur histoire. — Aujourd'hui, l'Ordre du Canada venant de lui être décerné, est pleinement mérité. — Ce grand honneur canadien rejait sur ses concitoyens et

concitoyennes, sur Québec, sa ville et au SOLEIL, dont elle est fière à juste titre de collaborer à son "rayonnement". — Bravo, madame Duval, continuez votre oeuvre si historiquement enrichissante du patrimoine québécois.

Victor Livernois,
Québec.

Un film de haine

A l'affiche présentement, pour très peu de temps, je l'espère, au cinéma de Place Québec, un film américain de "guerre-fiction", (Red Dawn) annonce dès le début sa couleur: l'OTAN étant dissoute (voit que c'est du cinéma) les Etats-Unis sont seuls à défendre leur territoire. Par ailleurs, les mouvements pacifistes ayant fait une percée importante au sein des gouvernements de l'Europe de l'Ouest (c'est toujours du cinéma) cette situation ouvre toute grande la porte aux stratégies soviétiques qui n'attendaient que ça pour expérimenter leur technologie de chair à canon. C'est pas du cinéma, c'est de la propagande pro-américaine, donc anti-soviétique, à peine déguisée.

L'étalage de violence au nom du patriotisme, l'explosion de haine et de grenades par des acteurs encore adolescents devenus des hommes à leur corps

défendant, toute cette mise en scène racoleuse ("Ne pleure pas mon fils, Venge-moi", "Pourquoi veux-tu tuer un des nôtres?" "Parce que c'est un traître") ne sert qu'à justifier l'escalade de haine et de tuerie qui nous est montrée. Ce qu'il y a d'in vraisemblable dans cette histoire c'est l'absence complète d'intervention militaire américaine. Il y a bien la présence d'un pilote américain, parachuté parmi ces adolescents, se demandant ce qu'il fait là, nous aussi.

Bien sûr tous ces courageux adolescents y laisseront leur peau et deviendront des héros. Ils auront leurs noms sur une belle plaque de bronze. Grâce à eux, l'absurdité, une fois de plus, aura laissé sa marque sur une page d'histoire. Si la vie vous intéresse... abstenez-vous d'aller voir ça.

Nicolas Vendette,
Québec.

De vrais professionnels

Suite à des traitements reçus à l'hôpital L'Enfant-Jésus de Québec, je tiens à remercier très sincèrement tout le personnel de cet hôpital.

Les soins donnés par les infirmiers et infirmières m'ont particulièrement frappé et leur travail, dans ce milieu parfois difficile à pratiquer, m'a paru formidable. L'équipe de neurologie est, à mon avis, une des plus spécialisées et efficaces dans le domaine.

Il faut dire qu'être traité par les docteurs Bélanger et Simard est réconfortant et rassurant. La maladie est parfois difficile à accepter mais des soins de ce genre nous donnent espoir et envie d'y résister.

Tout le système de cet hôpital est fonctionnel; tout est planifié et rien ne cloche et ce, de la cuisine à l'administration.

Paul Lacroix
Carleton

LA NATURE



Des sentiers à l'abandon

(Lettre adressée au ministre des Loisirs, Chasse et Pêche, M. Guy Chevrette)

Un dimanche de septembre, nous nous sommes rendus dans le parc de la Jacques-Cartier dont la vocation est, depuis quelques années, un parc de récréation.

Nous ne porterons pas de jugement sur l'ensemble de l'aménagement de ce parc, ne connaissant que partiellement le dossier et les orientations futures. Cependant, à voir la route asphaltée qui se rend jusqu'aux bâtiments tout neufs du nouvel accueil, le projet déjà bien amorcé du pont et de la route qui escaladera la vallée, on peut dire que beaucoup d'argent a été investi et sera encore investi dans ce parc.

Si beaucoup d'efforts ont été investis pour l'accès au parc, il n'en est pas de même, hélas, pour les activités offertes. Il y a bien sûr le canot, avec un parcours aménagé depuis longtemps qui commence d'ailleurs certains jours à être saturé, ainsi que quelques louables activités d'interprétation et de sensibilisation au milieu, mais au niveau des sentiers, c'est le désastre! Le sentier du "Mont des Loups", un sentier familial assez sportif est fermé. Même chose pour le sentier des "Quatre jumeaux", le seul qui mériterait le titre de "sentier de grande randonnée". Quant à "La Croisée", il est cou-

pé par un pont brisé et non réparé. En fait, si l'accès au parc s'est amélioré, les quelques sentiers existants se sont détériorés. Nombreux sont les gens qui ont déploré cette situation, nous a-t-on dit à l'accueil.

Cette situation, d'ailleurs, reflète très bien ce qui se passe au niveau du Québec et les retards énormes en matière de sentiers, par rapport aux autres provinces, aux Etats-Unis — près de chez nous, le seul sentier des Appalaches a 3.200 kilomètres et à l'Europe — en France, il y a 30.000 kilomètres de sentiers balisés.

A l'heure où de nombreux jeunes sont initiés à la randonnée et au camping sauvage dans les polyvalentes et les cégeps, il est urgent que le ministère investisse dans un véritable réseau de sentiers au Québec. Le potentiel est immense, le coût n'est pas élevé et cela créerait sûrement quelques emplois. En attendant, nous allons nous diriger vers le sud, vers les sentiers des montagnes du Maine ou du Vermont, où nous rencontrerons de nombreux Québécois qui, comme nous, laisseront quelques centaines de dollars aux Américains...

J.-François Berton et
Lucie Boulanger,
Lac-Saint-Charles,
André Lemay
Québec

Une vue biaisée sur le plein air

(Lettre adressée à MM. Nadeau et Durivage, coanimateurs de l'émission Le Point, à Radio-Canada)

Quelle ne fut pas notre surprise pour quelques amis et moi-même, de voir apparaître sur nos écrans de télévision, au cours de la première semaine de septembre, votre reportage intitulé: "Les Robinsons du Québec". Vos images, rappelons-le, nous présentaient, à grands renforts de superlatifs, deux individus mâles quelque peu hétébétés qui, au nom de la science, (cela fait toujours plus sérieux évidemment) avaient joué au... très mauvais sauvant pendant un mois.

Ces deux personnages nous tenaient alors un langage confus, une sorte de monologue d'où l'on pouvait décoder que, là, où les avait déposés l'hélicoptère gouvernemental payé par nos impôts, il n'y avait d'une part pas de gibier... à dévorer, et d'autre part, trop de mouches noires... à chasser pour vivre en paix.

Vos 10 ou 15 minutes de présentation ont eu la prétention à l'aide de pseudo raisons scientifiques (encore) de démontrer à des millions d'auditeurs (trices) que la vie de plein air est un enfer abominable principalement réservé aux héros masculins à tendance masochiste prononcée.

Nous vivons à l'heure actuelle dans un monde de plus en plus urbanisé et artificialisé où l'environnement est chaque jour atteint en profondeur et où il devient urgent de renouer avec les éléments de la nature sous différentes formes... "douces".

Au niveau mondial, l'UNESCO et l'ONU pour ne citer que ces organismes et, à leur suite une

multitude de pays petits et grands, pauvres et riches, tentent de recréer dans tous les secteurs une nouvelle démarche en rapport avec les milieux semi-naturels et naturels et cela de façon à générer une nouvelle dynamique pour l'an 2000.

Au sein de ce panorama global le Québec participe lui aussi à cette démarche aussi bien sur le plan récréatif qu'éducatif ou encore scientifique (...)

Or, le reportage sur des Robinsons attardés au paléolithique nous apparaît procurer à la première forme de loisir familial des Québécois(es), en l'occurrence, le loisir de plein air, un éclairage inexact et totalement biaisé de la question. Cela n'a entre autres

rien à voir, ni avec les besoins d'espaces verts de Montréal, ni avec les attitudes d'harmonie recherchées par une majorité de la population à prépondérance féminine et urbaine, ni non plus et encore moins avec une démarche écologique. Nous ajouterons à cela qu'un tel reportage se situe à l'opposé de ce qu'offrent de très nombreux centres et bases de plein air, et qu'il se situe aussi à l'envers d'une démarche pédagogique québécoise entreprise depuis 10 ans par des pédagogues de talent (...)

Comprenons-nous bien! Notre propos ici n'est pas de faire la morale à qui que ce soit. Non! Ce que nous avons voulu soulever ici c'est qu'une expérience mar-

ginale et uniquement cela, a été véhiculée avec d'énormes moyens à toute la population, au frais de celle-ci.

Ce simple fait à notre avis biaise la démarche globale du plein air qui, dans son ensemble ne relève pas du sensationnalisme outrancier ni non plus d'un processus simpliste du retour au source.

Nous insistons sur ce point car, d'une part, il ne s'agit plus dorénavant de promulguer pieusement les nouvelles attitudes environnementales — et d'autre part de "diviniser" la lutte contre la nature et les défis de toutes sortes.

En ce sens, nous laissons libre toute personne ou groupe restreint de poursuivre un cheminement qui consiste à ne considérer le milieu naturel que comme un ennemi avec qui se battre ou encore de s'inventer des guerres contre les éléments, les montagnes, les rivières, etc! Malgré tout nous estimons que cette approche est loin d'être celle de la majorité et qu'en ce sens elle n'a aucun droit de se présenter ou d'être représentée comme telle, toujours aux frais de celle-ci.

Enfin, il est clair que de plus en plus la dimension du plein air possède au Québec ses professionnels et ses pratiquants de qualité! Toutefois, aucune démarche sociale — aucune profession — ne se trouve tout à fait à l'abri d'un certain charlatanisme. Le tout, dans ce genre de situation étant de présenter l'essentiel et de laisser mourir le reste. C'est là du moins le rôle d'une saine information...

Enfin, il est clair que de plus en plus la dimension du plein air possède au Québec ses professionnels et ses pratiquants de qualité! Toutefois, aucune démarche sociale — aucune profession — ne se trouve tout à fait à l'abri d'un certain charlatanisme. Le tout, dans ce genre de situation étant de présenter l'essentiel et de laisser mourir le reste. C'est là du moins le rôle d'une saine information...

Vincent Plette
Québec

Jean-Claude Jay-Rayon
Sainte-Foy

LA QUESTION NATIONALE

Au-delà des préjugés, les chiffres

Cette lettre se veut une réponse à la lettre de M. Jacques Poulin, parue dans l'édition du samedi 29 septembre)

Comment peut-on sérieusement prétendre combattre les préjugés alors que la première phrase de votre texte commence justement par "La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal n'est certes pas renommée pour la largeur de ses vues". Si une telle affirmation n'est pas un préjugé, qui selon Larousse est "une opinion préconçue, adoptée sans examen", je ne connais plus le sens des mots. Je mets donc à votre disposition l'Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de Robert Rumilly qui vous permettra de constater les nombreuses initiatives de notre société nationale qui, depuis 150 ans cette année, tente de servir le Canada français et le Québec.

Je ne vois aucunement comment vous pouvez, un seul instant, comparer la situation de

nos compatriotes francophones des provinces anglaises avec celle réservée à la minorité anglaise du Québec, qui constitue l'une des minorités au monde parmi les mieux traitées. Le Québec est sûrement la majorité en Amérique du Nord qui réserve à sa minorité le meilleur traitement.

Il faut se rappeler, en cette année où nous célébrons les 450 ans de présence française sur ce continent, la situation nationale du peuple qui est né sur les bords du Saint-Laurent. L'Amérique française regroupe aujourd'hui près de 22 millions de personnes. Au recensement américain de 1981, c'est près de 14 millions d'individus qui ont affirmé avoir une origine francophone. En y ajoutant les francophones hors Québec et les gens du Québec, nous arrivons au chiffre fort respectable de 22 millions.

Malheureusement, 60 pour 100 des personnes qui constituent l'Amérique française sont assimilées à la langue et à la culture

anglaises. Dans certaines régions le taux d'assimilation est effarant.

Seul le Québec, foyer national des parlants français d'Amérique, a les moyens, et aussi le devoir, d'assurer à notre langue et à notre culture, l'évolution normale et nécessaire à chaque peuple pour demeurer ce qu'il est.

Vos attaques à la loi 101 s'inscrivent dans une campagne de culpabilisation que nous avons vécue au Québec depuis 7 ans. Nous du Québec, n'avons pas à nous sentir coupables des mesures que l'on doit prendre pour conserver vivante notre langue. Il est nécessaire d'adopter des mesures législatives qui soutiennent notre effort de francisation. Mais ce qu'il faut surtout c'est que chacune et chacun de nous s'impliquent dans une approche nationale de sensibilisation populaire.

Au-delà de nos divergences, de nos différences et de nos al-

légeances, je vous invite à militer pour un Québec français. Une telle attitude prend sa source dans les gestes qu'ont posés les générations qui nous ont précédés. En travaillant pour la francisation de notre territoire et de nos institutions nous faisons oeuvre de continuité et de fidélité. Il n'y a rien de gênant à faire notre devoir. Je ne peux qu'espérer que ceux et celles que cela dérange s'informent et qu'ils ou qu'elles rejoignent les rangs des nationalistes. Il y a de la place au sein de la collectivité nationale pour tous.

Quoi que l'on dise et quoi que l'on fasse, la servitude et l'esclavage ne vaudront jamais la liberté et l'indépendance.

Gilles Rhéaume
Président général de la
Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal
et du Mouvement national
des Québécois

LA MODE

Les nouveaux collants DIM

Couleurs douces et textures délicates

◆ Les jambes sont en évidence cette année puisque la mode féminine présente des vêtements plus courts et que, dans certains cas, on assiste même à un retour de la mini-jupe. Et lorsqu'elles sont plus longues, jupes et robes se font un devoir de dévoiler les jambes.

Cette saison, la compagnie parisienne de bas "DIM" se concentre sur des couleurs douces et des textures délicates pour ses collants. Depuis que le fabricant français a fait son entrée sur le marché canadien, les plus grands couturiers du pays comme Léo Chevalier, Tom d'Auria, Simon Chang et Jean-Claude Poitras présentent leurs collections avec DIM, tout comme plusieurs

couturiers internationaux des Etats-Unis et d'Europe.

Parmi les nouveaux motifs de la saison citons:

Le collant "Fleur": un motif subtil de fleurs grimpanes à la cheville.

Le collant "Tulle Perlé": un délicat réseau de mailles réhaussé d'un "tortillon". Un collant désinvolte.

Le collant "Couture": un style élané et sexy qui rappelle la sophistication des années 40.

Le collant très fin; disponible en douze couleurs modes.

Le collant "Brillance": d'un brillant sensuel et moulant... le complément idéal pour les toilettes de la journée et du soir.



Le collant "Fleur"



Le collant "Tulle Perlé"

Là où le raffinement, le goût et les nouveautés se sont donnés rendez-vous...

La boutique Simone Paris Inc.

Prêt à porter féminin
Tailles: 6 à 18 ans
1505, chemin Ste-Foy, suite 1, Qué. 684-6425
Cartes VISA et MasterCard acceptées



Pour l'amour de la mode...

ultra

- Des griffes de qualité pour la prochaine saison
- Un nom prestigieux à découvrir

ultra

Galerias de la Capitale
627-5340



A la boutique

Yvette Tremblay
vêtements de base

Pour mieux vous faire apprécier notre nouvelle présentation, nous vous offrons

20% DE RABAIS sur toute la marchandise en magasin

VENTE DE 4 JOURS les 10, 11, 12 et 13 octobre



Place des Quatre-Bourgeois — 658-8081

L'HOMME
Séduisant

De superbes vestons sport
automne-hiver pure laine,
pouvant se porter en toutes
occasions... de

Samuelsohn

Bas pour femmes de taille forte

◆ En cet automne 84, DIM lance sa nouvelle collection de collants Sans Démarcation pour taille forte, qui a été particulièrement conçue pour mouler et affiner la silhouette.

Créé pour le confort et l'ajustement, assuré par un panneau supplémentaire à la culotte, le tout nouveau collant offre transparence et coloris-mode.

Toujours en harmonie avec la mode du jour, DIM a établi sa gamme de coloris en fonction des teintes choisies par les plus grands couturiers — Coquille, marine, sa-pin, poivre, bordeaux, châtaigne et noir.

Les fabricants de collants-mode ont semblé jusqu'ici ignorer la consommatrice de taille forte... mais ce n'est plus le cas! Ce nouveau collant pour taille forte, Sans Démarcation se vendra environ \$3.50 dans la plupart des grands magasins et boutiques spécialisées, à travers le Canada.

Mon aspirateur, je l'ai payé moins cher... Parce que...

MOI JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

abonnement 647-3333

Claude Jobin, prop.
RAYMOND COTE INC.

PLACE STE-FOY — 651-4375



Ensemble deux-pièces tout laine aux lignes non structurées taupe et brun. La veste au col et aux manches larges est portée sur une jupe qui s'arrête au-dessus de la cheville, une nouvelle longueur pour l'automne et l'hiver. Cet ensemble de Evan-Picone est fabriqué au Canada par Highland Queen.

Collection Evan-Picone Place à l'ampleur

◆ La collection automne-hiver Evan-Picone présente une allure jeune, audacieuse et sophistiquée. On y trouve des jupes aux lignes allongées et flottantes, avec d'élégants plis ou godets qui s'arrêtent à mi-mollet, une longueur qui convient parfaitement aux nouvelles bottes très basses ou portée avec des bas à motifs et souliers à talons plats.

Les tons subtils de rouge ou gris sont mis en relief sur des tissus écossais, à carreaux ou à chevrons.

Pour plus de fantaisie, l'on suggère un veston aux lignes asymétriques gris ou gris et taupe à manches larges, au col montant et fermé ou, encore, ouvert d'un seul côté. Le veston peut être porté sur un chandail à col capuchon de couleur bourgogne, gris ou taupe.

La silhouette est mise en valeur avec un long cardigan de laine blanc avec poches cousues à l'horizontale ou à la verticale. Ce cardigan qui convient parfaitement avec un pantalon est tout aussi confortable avec une jupe à plis en gabardine de laine dans les tons de taupe ou bleu.

Tout aussi important est le pantalon à plis munis de ganses à la ceinture. Les gilets et tabards aux tissus souples et soyeux sont portés sur des jupes à plis assorties et les blouses sont assorties aux chandails.

Les vêtements Evan-Picone qui sont fabriqués au Canada par Highland Queen Sportswear sont reconnus pour leur qualité.



Jupe à plis en pure laine en tissu à chevrons, dans les tons cognac et noir et veste assortie portée sur un chemisier à manches larges.

du lundi au vendredi— 11h30 à 12h00
Samedi— 10h00 à 11h00

Les recettes
de Juliette

CRG
80
24 révisions



Juliette Huot

Les Sundays
de la mode

Le 15 octobre
de 19h à 21h



Avec les collections de Thérèse Morency et Roland Fargues

Menu à partir de 10.95\$ tout inclus

Tirage de 2 bons d'achat de 50\$
et 2 repas cadeaux offerts par le Baron Rouge

Une nouvelle dimension... à l'Art de vivre

le **BARON ROUGE**

350 boul. Ste-Anne, Beauport 667-1355

norman

TRIBAL

MIOKI

Le style de l'heure
offert en blazer mo-
de, manches ajus-
tables. Tailles P-M-
G Tweed gris ou
flanelle grise. 60\$

Pantalon 3/4 à plis
français, ouverture
à la cheville. Tailles
5 à 15 ans.

Velours côtelé
assorti 35\$

Flanelle
assortie 35\$

Tweed gris 38\$

STYLISEZ

Votre automne. Blazer à man-
ches Miki, larges poches, Tailles
P-M-G.

Offert en velours côtelé brun 50\$
à carreaux noirs 55\$
en tweed taupe ou gris 55\$

Jupe plissée à la taille avec large
ceinture mode. Tailles 5 à 15
ans. Offert en tweed taupe, 40\$



mail centre-ville • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon

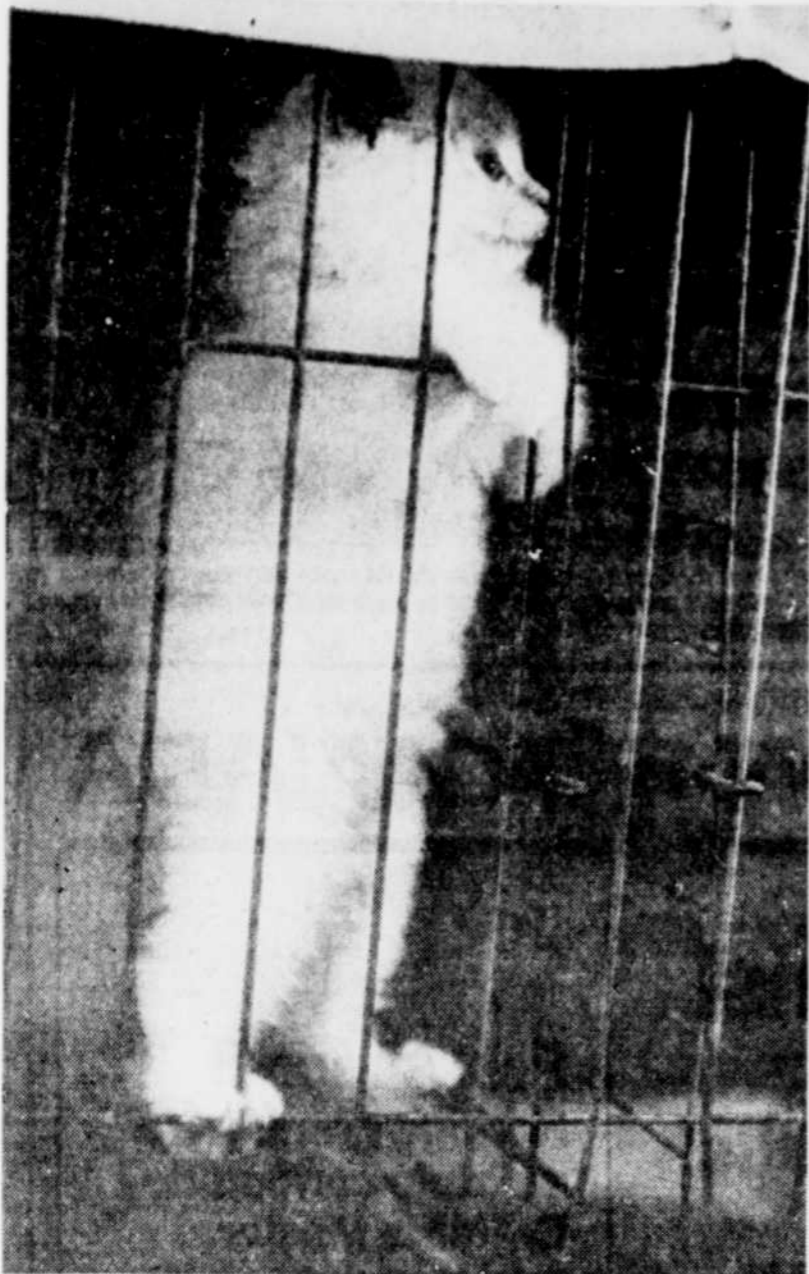


Aujourd'hui, le thème est au passé. Bottillon de veau ciré. Noir jais ou cognac ambré. Pointures 5 - 10. \$110., à tous les magasins Browns.

B*rowns*

Disponible à nos deux boutiques familiales • Galeries de la Capitale • Place Ste-Foy

Une centaine de chats "ont participé" à la 16e exposition



◆ Boule noire, Dolly, Kirouan, Sarah ou Frosty?

Ils étaient une centaine à se faire regarder dans leur cage, à se faire froter, peigner, flatter, soulever par des juges pour la 16e exposition de chats du Club félin de Québec à Place Sainte-Foy.

Le petit Jocelyn Tremblay y était avec Boule noire, un chaton persan à peu près aussi gros que le minou moyen d'âge adulte, propriété de Diane Barrette. Celle-ci possède 22 chats, "pour le plaisir", dit-elle, depuis à peu près trois ans. Depuis, précise-t-elle, que sa famille a perdu un chat auquel elle s'était attachée. "On en a eu un de race pour le remplacer, puis un autre, puis un autre..."

Sa voisine, Monique Slater, en possède aussi quelques-uns qu'elle accouple et vend de temps en temps. "J'ai quand même des enfants et je ne les oublie pas, croit-elle devoir préciser. Mais un chat c'est attachant et puis tu essaies de l'amadouer à ta façon. On peut pas dire que c'est intelligent, même si c'est pas fou... Il n'a qu'un maître et il va se mettre en confiance. Il rend autant d'affection qu'on lui en donne", conclut-elle.

La plupart des personnes qui participaient à l'exposition, dont beaucoup de femmes, élèvent des félins en grand nombre. La "chatterie" est au chat ce que le chenil est au chien, expliquent-elles. Avec cette différence toutefois qu'un chien doit être dompté, entraîné. Un chat, non! Preuve que le chat est plus fin que le chien? Peut-être.

Dans les expositions félines, les juges examinent le chat sous toutes ses coutures mais ne lui demandent pas de défilé. Les pauvres bêtes, un peu effarouchées, attendent sagement dans une cage, que les propriétaires prennent bien soin de recouvrir de tissu rose, bleu ou blanc, avant de se faire tripoter par le ou la juge. Que les plus beaux gagnent!



Voici Dolly, propriété de Francine Allard, un (ou une, plutôt) jeune chaton de six mois qui ne semblait pas trop préoccupé par la compétition.

Tiens tiens, se dit celui-ci, qu'est-ce qui se passe là?

MIDI MAG

NATALIE SUZANNE - ANDRÉ PAILLÉ

**DU LUNDI
AU
VENDREDI**

de 12h00 à 13h00

CRG
80% d'y reviens

EG autos inc. HONDA 85

EG autos vous invite à venir voir les tout nouveaux MODELES HONDA 85 et ce, dès aujourd'hui!



Les 10 et 11 octobre, boissons et café vous seront offerts gratuitement



En plus de la garantie de Honda EG Autos inc. peut vous offrir un plan de garantie prolongée pour seulement quelques sous par jour!

Venez donc chez le seul concessionnaire Honda ayant mérité le Premier Prix pour l'excellence de son service dans tout l'est du Canada.

EG

AUTOS inc.
40, Kennedy, Lévis
833-2135

H+
HONDA PLUS

Plus de sept millions et demi de prêts à la consommation ont été approuvés par nos directeurs...

Nos directeurs ont déjà approuvé plus de sept millions et demi de prêts à la consommation. Ils sont donc tout disposés à bien accueillir votre demande de crédit. Par ailleurs, nos formalités ayant été considérablement simplifiées, le traitement des Prêts personnels BNE* est facile et rapide. Aussi, vous avez toutes les chances d'obtenir un prêt dès le lendemain de votre



demande! Un calendrier de remboursement adapté à votre budget est établi et votre prêt est assorti, sans frais supplémentaires, d'une assurance-vie (sous réserve d'une limite d'âge).

Alors, si vous songez à emprunter, quel que soit l'objet de votre prêt et que vous soyez client ou non, n'hésitez pas à vous adresser à La Banque de Nouvelle-Écosse.

Les Prêts personnels BNE, pour la qualité du service!

BNE

* Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse

La personne stomisée peut poursuivre sa vie active

◆ Les personnes stomisées, qui doivent porter un anus artificiel à la suite de l'ablation d'une partie de l'intestin, ne font pas souvent parler d'elles, ou sortent peu. Pourtant, soutient Johanne P. Carrier, il y a moyen de calmer les inquiétudes et de continuer à vivre activement.

par Pierre ASSELIN

"Les gens se terrent chez eux, ils ont peur de sortir, ou d'avoir des gaz pendant un spectacle", explique-t-elle. Mme Carrier a elle-même subi récemment une iléostomie, l'ablation de tout le colon (une partie du grand intestin). Elle se retrouve, à peine un an après l'opération, à la tête de l'Association de colostomie et d'iléostomie de Québec, une des 11 associations de ce genre qui existent au Québec. La province comptait à peu près 6.000 personnes stomisées en 1983, précise-t-elle.

Cette dynamique jeune femme veut rassurer les personnes aux prises avec ce problème, mais elle se refuse à leur dorser la pilule. "On démontre aux gens qu'ils peuvent fonctionner quand même, mais il faut qu'ils veuillent s'aider. On se pense tout seuls au monde, différents de tous les autres parce qu'on n'en discute pas".

L'association tenait une journée d'information, samedi, au centre François-Charon. Les participants ont pu entendre le témoignage de cette femme, qui a pu accoucher deux fois après avoir été stomisée. L'opération comme telle n'empêche pas la grossesse, explique Johanne Carrier, tout dépend de la maladie qui était à l'origine de

l'ablation de l'intestin.

Précisons que l'opération consiste d'abord à enlever une partie de l'intestin et ensuite de recoudre son extrémité à une ouverture pratiquée à même l'abdomen du ou de la patiente. Un sac est ensuite simplement collé à même la peau et peut être changé régulièrement par le patient lui-même. Ce sac sert à recueillir les matières évacuées par l'intestin.

L'association, poursuit sa présidente, ne s'intéresse pas à faire des recommandations aux compagnies mais plutôt à donner des conseils ou des trucs à ses membres et à tous ceux ou celles qui en demandent. Avec un maigre budget de \$3.500, consacré en grande partie à la publication

d'un bulletin, l'ACI doit répondre à des membres situés aussi loin que la Côte-Nord ou le Saguenay et Mme Carrier espère être en mesure de se rendre à Sept-Îles cet automne. "On est à installer des services, dit-elle, mais on manque de sous. Il y a un besoin d'information, le public n'est pas assez sensibilisé et les personnes qui vont subir cette opération, par exemple, ne savent pas qu'elles peuvent faire appel à nous".

Les 11 associations doivent se réunir bientôt en fédération, laisse-t-elle par ailleurs savoir, et un congrès aura lieu à Québec même les 24, 25 et 26 mai 1985. On peut joindre l'ACI en écrivant à C.P. 7474 Charlesbourg, G1G 5W5 ou en téléphonant à 622-5252.



Johanne P. Carrier, présidente de l'Association de colostomie et d'iléostomie montre un des types de sacs employés par les personnes stomisées.

Voyageurs dans le fourgon à bagages

◆ CHICOUTIMI (PC) — Pour la deuxième fois en moins d'un an, des passagers du train Via Rail entre Montréal et Chicoutimi ont dû effectuer une partie du trajet dans le compartiment à bagages parce que tous les sièges étaient occupés.

C'est vendredi soir qu'une soixantaine de passagers ont accompli bien malgré eux l'inconfortable voyage sur la distance séparant Rivière-à-Pierre et Chicoutimi.

Des passagers du même trajet de Via Rail au Saguenay avaient subi un traitement similaire lors de la dernière période des Fêtes.

Le député fédéral de Roberval et ministre d'Etat aux Transports, M. Benoit Bouchard, a qualifié la situation de scandaleuse et demandera dès aujourd'hui qu'une enquête soit instituée.

Grève finie au Musée des beaux-arts

◆ MONTREAL (d'après PC) — Les 102 employés du Musée des beaux-arts de Montréal ont repris le travail hier, après 11 jours de grève.

Les syndiqués affiliés à la CSD ont accepté dans une proportion de 88 pour 100 l'entente de principe intervenue samedi entre les négociateurs syndicaux et patronaux. Selon un communiqué syndical, environ 70 des 102 membres ont pris part au vote.

Ce premier contrat de travail accorde le droit de vote au syndicat lors des réunions du conseil d'administration de l'institution de la rue Sherbrooke. Ainsi, des délégués du personnel, nommés par le syndicat, pourront siéger avec les mêmes privilèges et les mêmes avantages que les autres membres au sein des comités d'administration et financière, sur le comité exécutif et le comité immeuble, entretien et sécurité.

Le syndicat a également obtenu des gains importants au plan des salaires et des

horaires de travail. Pour les salaires, une augmentation moyenne de 7 pour 100 a été prévue pour la première année de la convention et 5 pour 100 pour la deuxième année. L'entente de cette première convention collective se termine le 31 mars 1986.



Me François Hébert, notaire à l'Association des notaires du district de Québec de la Fédération des notaires du Québec invite tous les notaires de la région à assister à un déjeuner-causale qui aura pour thème:

LA RÉFORME DE NOTRE CODE CIVIL VENDORIALE CHANGER L'HYPOTHÈQUE

La conférence sera présentée par Me François Hébert, directeur des affaires professionnelles à la F.N.Q. L'événement prendra place entre 8 h 30 et 9 h 30, le mardi 11 octobre 1984, à la salle 111 de l'Hotel Gatineau au 17, rue Saint-Jacques, Québec. Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 514-382-1122.

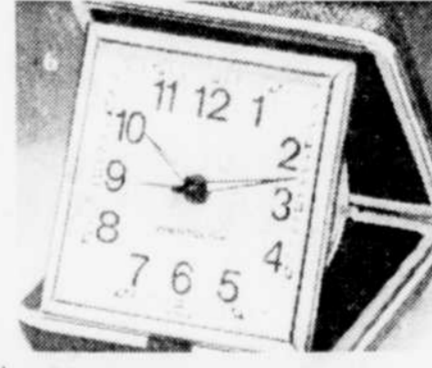
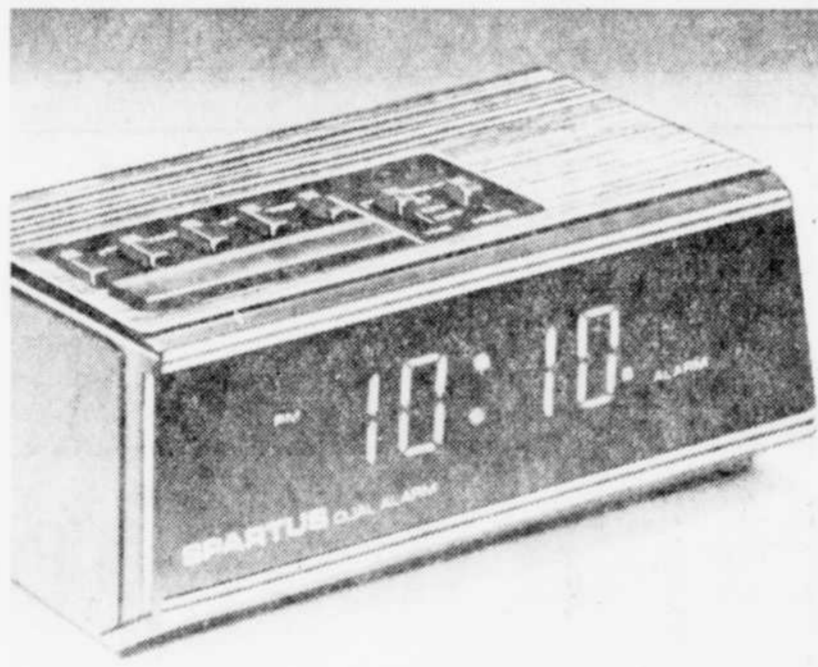
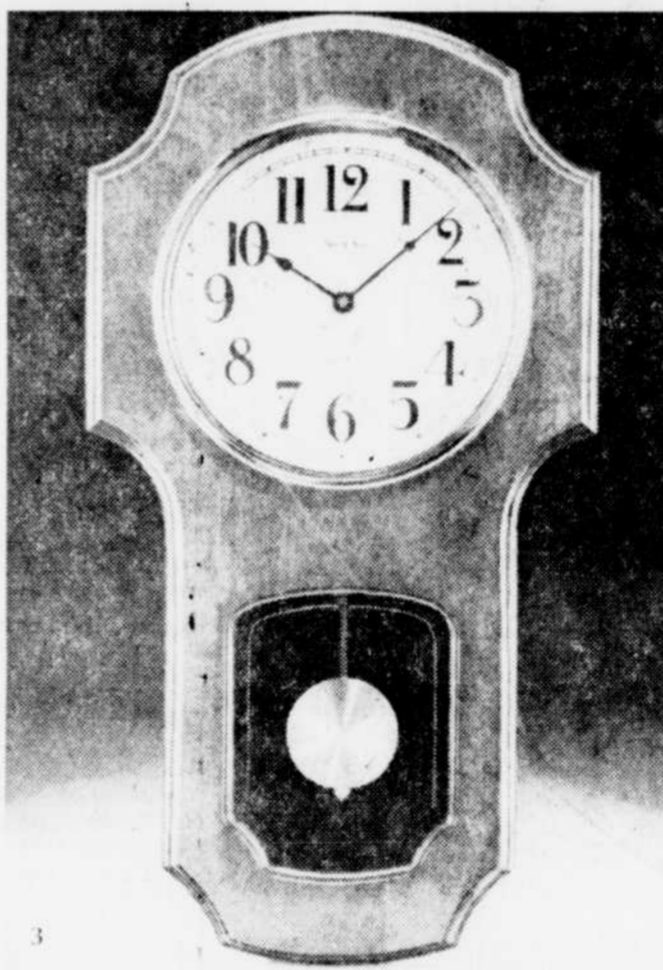
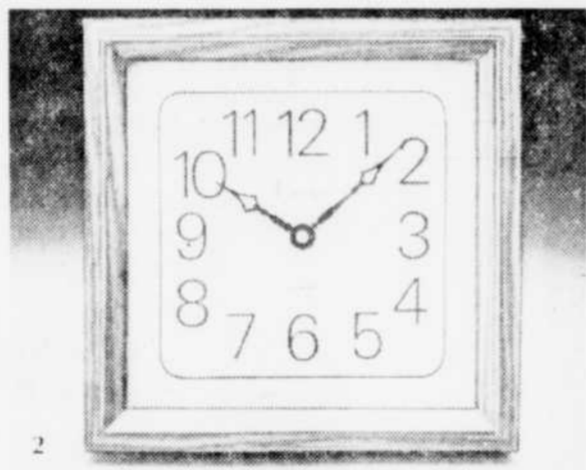
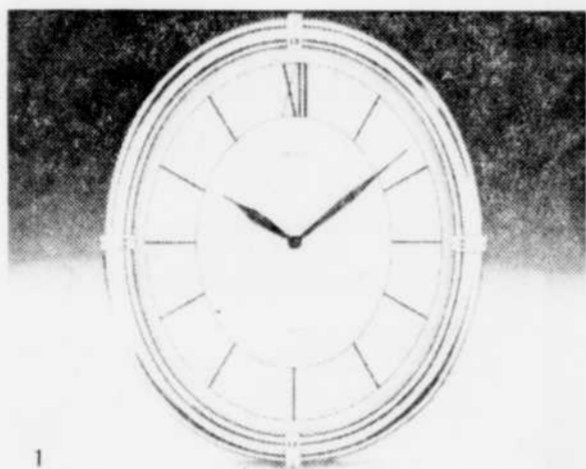
AUBAINES EATON CANADA

20% à 30% de rabais!

À la bonne heure!

Réductions sur horloges et réveils!

Profitez de ces occasions bien de leur temps, en vous rendant ou en commandant dès maintenant chez Eaton.



1 Horloge murale au quartz de Seiko. Avec joli boîtier de ton or et cadran de ton champagne, sous verre protecteur. Fonctionnement avec pile (comprise). Environ 26 cm de haut. Prix courant Eaton 110.00

84⁹⁹ ch.

2 Horloge murale au quartz de Renale. Modèle carré de 23 cm avec cadran de ton amande et contour de bois grenu. Fonctionnement avec 1 pile "AA" (comprise). Prix courant Eaton 29.95

20⁹⁶ ch.

3 Pendule au quartz Solar Eaton avec carillon Westminster, boîtier en bois et biseau de laiton. Finition noyer pâle avec cadran de ton ivoire et verre protecteur. Carillon et sonnerie à toutes les heures. Volume réglable. Fonctionnement avec une pile "C" (comprise). Environ 58 cm de haut. Prix courant Eaton 170.00

126⁹⁹ ch.

4 Mini-réveil de voyage de Lorus. Mouvement au quartz, affichage DEL et sonnerie. Cadran de ton champagne. Avec calendrier. Fonctionnement avec pile (comprise). Éclairage pour la nuit. Sonnerie réglable. Avec calendrier. Fonctionnement avec pile (comprise). Environ 6 cm de haut. Prix courant Eaton 19.95

15⁹⁶ ch.

5 Réveil "Vanguard" de Spartus, avec sonnerie. Boîtier noir avec dessus aspect bois grenu. Affichage DEL en rouge. Sonneries pour elle et lui. Fonctionne également à pile. Témoin "pm" et pour sonnerie. Dispositif suris de 7 minutes. Environ 14 cm de largeur. Prix courant Eaton 26.95*

19⁹⁹ ch.

6 Réveil de voyage "Marseille" de Westclox, avec sonnerie. Remontage manuel, cadran blanc et aiguilles lumineuses. Boîtier de ton havane ou noir. Environ 8 cm de haut. Prix Eaton 11.98

9⁵⁸ ch.

*Après le 20 octobre, le prix courant sera tel que représenté.

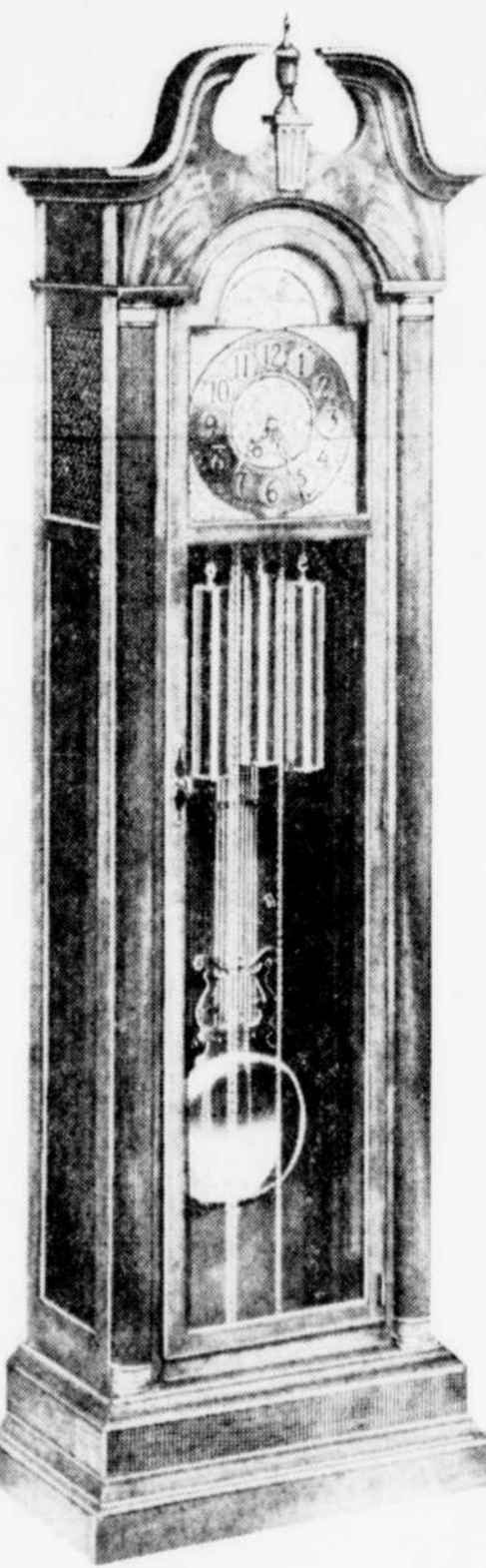
Prix spécial! Horloge grand-père au triple carillon de Craftline Master Designers

Prix Eaton

1599⁹⁹ ch.

Un achat vraiment tout spécial, de Eaton. Le superbe modèle "Westmount" a été fait de bois franc et des plaqués acajou. Le fini a été conçu selon les 22 opérations de Craftline. Le mouvement en laiton d'Allemagne de l'Ouest sonne à toutes les heures et carillonne aux quinze minutes. Le triple mouvement vous permet un choix de carillons, entre Westminster, Whittingtonou, St.Michael. Pendule et poids en laiton. Cadran au mouvement lunaire, avec chiffres arabes. Environ 203 cm x 61 cm x 34 cm.

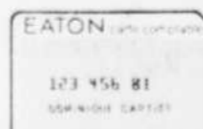
Disponible sur commande seulement.



EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SAINTE-FOY QUÉBEC LÉVIS
Place Ste-Foy Galeries de la Capitale Galeries Chagnon
653-9331 627-5811 833-7744



Credit accepté avec la carte Eaton.



Les cartes Visa et American Express sont aussi acceptées pour les achats en personne.

MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes dans notre cahier publicitaire "SENSATIONNEL", en vigueur du 9 au 13 octobre 1984.

Page 26 — La porte No 39850 n'est pas identique à l'illustration D.

Page 30 — Pour la télé couleur No 15404, on aurait dû lire: "Prix en vigueur jusqu'au 27 octobre".

Page 37 — Pour les pantalons habillés pour hommes, No 44708-43708, on aurait dû lire: "Entre-jambes 34" seulement, ourlet non fini".

Page 38 — Il y aura un délai de livraison d'une semaine pour les survêtements pour garçons No 7426 - 6426 - 5434, nous acceptons les commandes.

Dans notre cahier publicitaire "SENSATIONNEL", en vigueur du 9 au 13 octobre 1984, les voyages "Silhouette" Sears 1er choix, qui étaient annoncés en page 22, ne sont pas disponibles dans nos magasins de Québec.

Nous nous excusons de ces contretemps.

SEARS CANADA INC.